



Direction Générale
de la coopération Internationale

Appel à candidature pour des bourses d'études pour un mastère en Microfinance à l'Université de Bergame en Italie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le « CIPSI » (La Coordination des Initiatives Populaires de la Solidarité Internationale) organisera, en collaboration avec l'Université de Bergame en Italie, la 4^{ème} session du mastère international en microfinance.

Ce mastère est financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère italien des Affaires Etrangères.

Il vise à former des spécialistes professionnels opérants dans le secteur de l'intermédiation financière et de la microfinance.

Il est adressé à des diplômés universitaires qui opèrent ou envisagent d'opérer dans ce secteur.

Le candidat doit être titulaire d'une licence. Il doit avoir une connaissance certifiée en langue anglaise et une expérience professionnelle dans le secteur susmentionné (élément préférentiel en phase d'évaluation).

Le mastère, d'une durée de 12 mois, débutera en mois d'octobre 2009 et se déroulera auprès de la faculté d'économie de l'Université de Bergame. La langue de travail sera l'anglais.

Chaque bourse prévoit la prise en charge des frais de scolarité, de logement et de subsistance. Elle comprend également, une indemnité pour la couverture des frais personnels et une assurance maladies et accidents.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

- le formulaire de candidature (disponible auprès des universités),
- un CV,
- les diplômes et les relevés de notes ,
- une éventuelle attestation de l'employeur certifiant les expériences ainsi que les compétences professionnelles du candidat,
- une photocopie du passeport.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web suivant :

www.unibg.it/masterbg

Le dossier de candidature doit être adressé à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats et ce avant le **16 août 2009**.